

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES



Cultures Légumières

BRETAGNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°10 du 23 mai 2001 - 2 pages

ARTICHAUT

PUCERONS

COTES D'ARMOR :

Les populations de pucerons verts poursuivent leur régression. Le nombre de pucerons momifiés ou mycosés est très important.
Localement, des plants fortement infestés par des pucerons noirs peuvent être observés.
La présence des punaises est de plus en plus remarquée.
En règle générale, il n'est pas nécessaire d'intervenir contre les pucerons.
En présence de pucerons noirs, traitez localement avec du PIRIMOR G à 0,75 kg/ha, insecticide respectant les auxiliaires.

FINISTERE :

Les populations de pucerons verts se maintiennent à des niveaux faibles. Dans les parcelles où elles sont plus élevées, le taux de parasitisme est important (nombreux pucerons momifiés ou mycosés observés).
Dans quelques rares cas et de façon très localisée, des pucerons noirs peuvent être observés.
En règle générale, il n'est pas nécessaire d'intervenir contre les pucerons.
En présence de pucerons noirs, traitez localement avec du PIRIMOR G à 0,75 kg/ha, insecticide respectant les auxiliaires.

ILLE ET VILAINE :

La baisse des populations de pucerons verts se poursuit. Dans les parcelles où les populations de pucerons sont plus élevées, le taux de parasitisme est très important (nombreux pucerons momifiés ou mycosés observés).
Les auxiliaires poursuivent leur installation (punaises et syrphes).
Il n'est pas nécessaire d'intervenir contre les pucerons pour le moment.

POMME DE TERRE

MILDIOU

COTES D'ARMOR

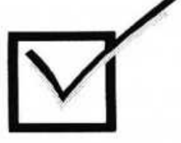
Les attaques de mildiou ont progressé dans de nombreuses parcelles. De nouvelles attaques ont été observées dans des parcelles cultivées sans bâche.
Le mildiou est très actif, de nombreuses fructifications sont observées. Par conséquent, les risques de développement du mildiou sont élevés.
MAINTENEZ LA PROTECTION car le mildiou présent est une source d'inoculum pour les parcelles qui sont saines actuellement.
Maintenez la protection dans les parcelles cultivées sans bâche et dans lesquelles la végétation est développée.
Intervenez préventivement dans les autres parcelles.

FINISTERE

Dans un grand nombre de parcelles, le mildiou s'est fortement développé.
Le mildiou est très actif, de nombreuses fructifications sont observées. Par conséquent, les risques de développement du mildiou sont élevés.
Appliquez les préconisations énoncées pour les Côtes d'Armor.

ILLE ET VILAINE

Les attaques de mildiou ont progressé dans de nombreuses parcelles. De nouvelles attaques ont été observées dans des parcelles bien développées et cultivées sans bâche.
Le mildiou est très actif, de nombreuses fructifications sont observées. Par conséquent, les risques de développement du mildiou sont élevés.
Appliquez les préconisations énoncées pour les Côtes d'Armor.



Prochain bulletin : le 30 mai 2001



Pomme de terre-Mildiou: maintenir la protection
Chou-Mouche du chou: forte activité.

Situation sanitaire mildiou des parcelles de pommes de terre suivies dans les Côtes d'Armor, le Finistère et en Ille et Vilaine

Région \ Classe		1 Pas de symptômes	2 Qq symptômes, pas de foyer	3 Foyer (s) constitué (s)
Côtes d'Armor (22)		Nombreuses parcelles	Nombreuses parcelles	Quelques parcelles débâchées
29	St Pol de Léon	Parcelles peu développées	Nombreuses parcelles	Quelques parcelles
29	Le Conquet-Ploudalmézeau	Parcelles peu développées	Nombreuses parcelles	Nombreuses parcelles
35	Ille et Vilaine (35)	Nombreuses parcelles	Nombreuses parcelles	Quelques parcelles débâchées

DRAF Bretagne
Service Régional de la Protection des Végétaux
B.P. 60116
35701 RENNES CEDEX

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rennes
Directeur gérant : P.BLANCHET
Publication périodique
C.P.P.A.P n°528 AD
ISSN n°1167-2382

Tarif Courrier 555 Frs - Fax 655 Frs - Courrier électronique 355 Frs

P56

DORYPHORES

FINISTERE

Des doryphores ont été observés dans quelques parcelles isolées dans les secteurs du Conquet et de Ploudalmézeau.
Dans les parcelles concernées, lors du traitement fongicide ajoutez un insecticide à la bouillie en vérifiant la compatibilité avec le fongicide utilisé. De nombreux produits sont homologués.

CHOU

MOUCHE DU CHOU

COTES D'ARMOR

L'activité des mouches continue de s'intensifier (28 œufs en moyenne par pied et pour une semaine).
Surveillez vos parcelles en observant les éventuelles pontes à la surface du sol aux pieds des plants (œufs blancs, voir photo ci-dessus). Si les œufs ne sont pas visibles, grattez doucement la surface du sol.
Les plantations en cours sont à protéger (traitements des semences ou des plants, ou bâchage).
Pour les plantations non protégées ou les plantations de plus de 20 jours issues de semences traitées, prévoir un traitement localisé des plants. Pour les plants traités avant plantation (traitement des plaques) ou pour les traitements de sol, la durée de protection est de 5 à 6 semaines. Dans ce cas n'intervenir que si ce délai est dépassé.
Utilisez des produits à base de chlorfenvinphos (BIRLANE CE 40...), de carbofuran (CURATER...), de benfuracarbe (ONCOL S) ou de diéthion (RHODOCIDE, THIONFOR). Prévoir un enfouissement pour les produits de traitement de sol (BIRLANE, CURATER, ONCOL S...).

FINISTERE

Des pontes de mouche sont relevées sur l'ensemble des parcelles suivies. Globalement, l'activité des mouches se stabilise à un niveau élevé. L'activité restent toutefois variable suivant les parcelles (de quelques œufs à 43 œufs en moyenne par pied et pour une semaine). Par contre on note une baisse d'activité des adultes par rapport à la semaine dernière (relevé de pièges près du Conquet).
Surveillez vos parcelles en observant les éventuelles pontes à la surface du sol aux pieds des plants (œufs blancs, voir photo ci-dessus). Si les œufs ne sont pas visibles, grattez doucement la surface du sol.
Appliquez les préconisations énoncées pour les Côtes d'Armor.

ILLE ET VILAINE

Des pontes de mouche sont relevées sur l'ensemble des parcelles suivies (de 2 à 25 œufs en moyenne par pied et pour une semaine). Globalement, l'activité des mouches se stabilise à un niveau élevé.
Surveillez vos parcelles en observant les éventuelles pontes à la surface du sol aux pieds des plants (œufs blancs, voir photo ci-dessus). Si les œufs ne sont pas visibles, grattez doucement la surface du sol.
Appliquez les préconisations énoncées pour les Côtes d'Armor.

CULTURES BIOLOGIQUES

CHOU

MOUCHE DU CHOU

COTES D'ARMOR - FINISTERE – ILLE ET VILAINE

Les données d'observation sur l'activité des mouches du chou sont également valables pour la rubrique Cultures Biologiques (réseau d'observation comprenant également des parcelles en agriculture biologique). La détermination des pics d'activité doit permettre une meilleure gestion de la protection par bâchage des pépinières ou des plantations (seul moyen de protection actuellement efficace pour ce mode de production).
Assurez la protection des plantations en cours par bâchage.

ARTICHAUT

PUCERONS

COTES D'ARMOR – FINISTERE - ILLE ET VILAINE

Les populations de pucerons verts ont très nettement diminué pour la plupart des parcelles. Les parasites des pucerons sont toujours bien installés avec une forte activité des micro-hyménotères (momies) et des champignons entomophthorales (mycoses). La présence de quelques prédateurs de pucerons se confirme mais à des niveaux encore faibles (punaises, coccinelles, chrysopes et syrphes).
Pour la plupart des parcelles, on observe quelques pucerons noirs.
Compte tenu de l'activité des parasites, il est inutile d'intervenir contre les pucerons.

POMME DE TERRE

MILDIOU

COTES D'ARMOR

Quelques taches commencent à faire leur apparition pour les premières parcelles suivies (plantations de début avril).
Réalisez un traitement à base de cuivre pour les premières plantations (intervenir dès le stade de 10-15 cm). Suivre les prochains bulletins pour déterminer les interventions suivantes. En cas de mildiou déclaré, privilégiez la fréquence des interventions (7 jours d'intervalle) en respectant les conditions d'utilisation des produits à base de cuivre. L'apport maximal de cuivre actuellement autorisé est de 5 à 8.7 kg/ha selon le type de cuivre apporté et la dose de cuivre contenu dans la spécialité commerciale (respectez les indications sur les étiquettes des produits).

FINISTERE

Les risques de développement du mildiou sont élevés
Maintenir la protection contre le mildiou. En cas de mildiou déclaré, privilégiez la fréquence des interventions (7 jours d'intervalle) en respectant les conditions d'utilisation des produits à base de cuivre. L'apport maximal de cuivre actuellement autorisé est de 5 à 8.7 kg/ha selon le type de cuivre apporté et la dose de cuivre contenu dans la spécialité commerciale (respectez les indications sur les étiquettes des produits).